



Week-end de fête croisière Anniversaire PierrAline Voyages



“Les Années 80”

DEPART DE
VERDUN

samedi 3 & dimanche 4 Mars 2018

VERDUN – RHIN - VERDUN

“Les Années 80”

*Fans nostalgiques des années 80 ? Remontez le temps et venez vibrer au son de vos rythmes préférés !!!
Boney M, Depeche Mode, Balavoine, Les Rita Mitsouko on s'en souvient tous ; alors remettez vos plus
belles tenues et passez un week end de fête mémorable...*

1^{er} jour : Samedi 3 Mars : VERDUN - STRASBOURG

Départ de Verdun Gare Multimodale à 7h00



11H30 : embarquement à **Strasbourg** à bord de votre bateau. Déjeuner à bord. Départ pour un long week-end de fête ! Dans la soirée, l'équipage vous invitera à passer à table pour le dîner. **Grande tombola avec de nombreux lots à gagner.** La soirée se poursuivra jusqu'au bout de la nuit au salon sur le thème « **Les Années 80** » en formule « **all inclusive** ». Escale de nuit.

2^{ème} jour : Dimanche 4 Mars : STRASBOURG - VERDUN

Après une bonne nuit, un **copieux petit déjeuner** vous sera servi au restaurant sous forme de buffet. Départ du bateau en direction de **Strasbourg**. Vous pourrez apprécier de charmants paysages au fil de l'eau. **Déjeuner en croisière** sur vos rythmes préférés. Arrivée à Strasbourg dans l'après-midi. Ce week-end d'évasion vous laissera un bon souvenir d'amusement et de

détente. Retour à Verdun dans la soirée. Fin de nos services.

Prix : 220 € / personne

TOMBOLA

nombreux lots à gagner



Ce prix comprend : le transfert Verdun/Strasbourg/ Verdun, la croisière à thème "Années 80" -le déjeuner, le dîner et la soirée dansante - la nuit à bord en cabine double avec douche et toilettes - le petit déjeuner buffet - le déjeuner – les boissons aux repas et la soirée en formule « all inclusive » l'assistance de notre animatrice à bord - les taxes portuaires - l'assurance assistance/rapatriement.

Ce prix ne comprend pas : l'assurance annulation - les dépenses personnelles.

NB : Pour des raisons de sécurité de navigation, la compagnie et le capitaine du bateau sont seuls juges pour modifier l'itinéraire de la croisière.
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération